

# L'info

## Sainte-Martine

Bulletin d'information municipale

Vol. 29 / N° 03  
Juin 2021

---

### SOMMAIRE

- 02 – Mots aux citoyens
- 04 – Rapport de la mairesse 2018
- 06 – Rapport de la mairesse 2019
- 08 – Grand dossier
- 10 – Administration
- 12 – Urbanisme et environnement
- 14 – Sécurité
- 16 – Vie communautaire
- 18 – Sports et loisirs
- 19 – Culture



**Sainte-Martine**

# Mots aux citoyens



## Mot de la mairesse

### Chères citoyennes, chers citoyens

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente dans cette parution de l'Info Sainte-Martine, les faits saillants des rapports financiers 2018 et 2019 aux pages 4 à 7.

Bien que les états financiers 2020 ne soient pas encore déposés, je profite de l'occasion pour vous faire rapport des réalisations de cette dernière année. Le résumé de la situation financière ainsi que l'avis du vérificateur externe seront présentés dans une prochaine parution à l'ensemble de la population.

L'année 2020 fut donc une année presque entière de pandémie, mais l'esprit communautaire a été toujours présent. Nous nous sommes adaptés le plus rapidement possible à cette nouvelle réalité en mettant en place des appels hebdomadaires aux aînés. Nous avons été à l'écoute de nos organismes et avons contribué à ce qu'ils aient le nécessaire pour continuer à répondre à tous les besoins de notre communauté, je pense, entre autres, au Centre d'action bénévole du grand Châteauguay, à Actions familles et à la Guignolée qui a pu atteindre ses objectifs en rejoignant la population à distance. Comme toutes les entreprises de divertissements, nous avons dû nous arrêter et tenter de trouver des solutions qui mettraient un peu de baume sur les difficultés du confinement. C'est ainsi que nous avons offert des activités virtuelles sur notre groupe Facebook, *Je m'active à Sainte-Martine*, et avons organisé des spectacles déambulatoires au cours de l'été et à l'hiver dernier. Rappelons que 2020 était également une année de festivités pour Sainte-Martine. Notre 175<sup>e</sup> anniversaire n'a pas été aussi réjouissant que prévu, mais malgré tout nous avons débuté en force en nous réunissant lors du Festi-Glace en février. Il s'agissait d'une version non traditionnelle sur le terrain à l'arrière des écoles puisque les conditions

météorologiques ne nous permettaient pas de tenir l'événement sur la rivière. L'ambiance était quand même au rendez-vous! Un peu plus tard vers la fin de l'été, nous avons célébré notre histoire lors d'une cérémonie de plantation de 175 arbres en hommage aux bénévoles des 175 dernières années au parc James-Perrigo. À cette occasion, nous avons tous les anciens et les anciennes élu.es et DG. Nous avons également mis en valeur notre passé et nos valeurs en capsules vidéo. Celles-ci ont été largement partagées sur les réseaux sociaux et montrent bien la fierté que ressentent les Martinois et Martinoises pour leur village. Puis, un autre legs a été laissé par les élèves de l'École Sainte-Martine qui ont contribué à la réalisation d'un livre pour enfants.

Le contexte n'a pas empêché l'équipe municipale de poursuivre les réalisations prévues au budget 2020. Des investissements en immobilisations ont été concrétisés, entre autres dans :

- L'aménagement de la Halte de la Gare, un projet en collaboration avec la MRC, qui ajoute un autre volet historique au musée à ciel ouvert qu'est Sainte-Martine;
- Le pavage du chemin Haute-Rivière et du rang Roy;
- L'achat d'un camion;
- L'installation de la télémétrie aux postes de pompage;
- La conversion des luminaires à DEL.

Avant que débute la pandémie, nous avons réussi à lancer notre nouveau logo. Cette image de marque actualisée, qui a conservé les éléments essentiels de notre identité, nous a également permis de repenser le bulletin municipal et d'offrir un Info Sainte-Martine très attrayant et agréable à consulter. A ensuite

découlé de cette nouvelle base, la création du site Internet et d'un portail citoyen que nous mettons en ligne aujourd'hui. Améliorer les communications entre la Municipalité et la population faisait partie d'une de nos orientations 2017-2021 et nous sommes satisfaits des outils qui sont mis en place pour faciliter les échanges.



Maude Laberge  
Mairesse

## OÙ TROUVER L'INFORMATION

**COVID-19 et clinique de dépistage :**  
450 644-4545

**Santé : 8-1-1 / Urgence : 9-1-1**

**Information municipale :**  
450 427-3050

**Bénévolat :** jebenevole.ca  
ou direction@cabgc.org

**Soutien psychologique :**  
450 699-6289 ou 450 699-5935

## Mot de la conseillère



### Chères citoyennes, chers citoyens

Ce mot sera mon dernier avant le rendez-vous électoral de novembre. Dressons un bilan du chemin parcouru.

**Planification:** Un bon plan permet de construire une communauté forte et évite une gestion au jour le jour. Notre vision 2014-2021 était «une municipalité en santé, attachée à ses racines rurales et son noyau villageois et qui s'insère dans la communauté des municipalités du XXI<sup>e</sup> siècle». Concrètement, nous voulions réaliser des projets et des améliorations tout en gérant efficacement nos finances publiques.

Voici mes coups de cœur:

**Sécurité des rues:** Vous êtes nombreux à me parler de la sécurité de nos rues. Voilà pourquoi nous avons maintenant des traverses avec bollards sur la 138, des dos-d'âne et du marquage dans nos quartiers et des vitesses diminuées en campagne.

**Parcs:** Les parcs sont des lieux importants dans la construction de notre bonheur communautaire. Nous avons retiré des modules dangereux pour en ajouter des plus sécuritaires. Des aménagements comestibles permettent que la campagne soit bien vivante au village.

**Animation:** Nous avons multiplié les animations dans nos quartiers, puis bonifié le Festi-glace et la Fête des Moissons. Des conférences et des cours offerts aux jeunes et aux aînés sont maintenant disponibles.

**Patrimoine:** Nous avons rénové notre édifice de Comté pour y héberger fièrement notre bibliothèque et notre musée. La Halte de la Gare au coin de la rue Hébert salue notre passé ferroviaire en offrant un lieu de rencontre.

**Santé financière:** Notre dette figure parmi les plus basses. Les taxes ont aussi été gelées cette année. La preuve qu'on peut faire des projets, tout en gardant une santé financière exemplaire!

Du travail reste à faire, mais je dis tout de même, mission accomplie, le tout en demeurant à votre écoute! Au plaisir de vous croiser cet été.



Carole Cardinal  
Conseillère District 4

# Rapport de la mairesse 2018

## Faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur

se terminant le 31 décembre 2018

Chers citoyens,  
chères citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport de la mairesse sur les faits saillants et sur le rapport des auditeurs pour le rapport financier 2018.

### Pour l'année 2018

Le budget 2018 prévoyait des revenus pour un montant de

**6 292 997\$**

tandis que les dépenses d'opérations prévues étaient de

**5 839 697\$**

et les affectations de

**453 300\$**

Le résultat pour l'année représente un excédent de

**265 566\$**

### REVENUS

Le total des revenus réalisés se chiffrent à 6 555 281\$, **soit un écart positif de 262 284\$.**

Cette somme s'explique surtout par des revenus supplémentaires pour les droits de mutation immobilière, pour les redevances sur la collecte de matières sélectives, pour les contraventions et pour les divers intérêts que nous recevons.

### LES DÉPENSES ET LES AFFECTATIONS

Le total des dépenses, tant qu'à lui, est de 5 773 592\$; ce qui veut dire **qu'un montant de 66 105\$** n'a pas été dépensé. Malgré le fait que les assurances générales de la Municipalité ont augmenté, que la facture pour la Sûreté du Québec était plus élevée et que le budget alloué aux activités de voirie a été dépassé; ces dépenses supplémentaires ont été compensées, entre autres, par le fait que les charges reliées à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout n'ont pas atteint les prévisions et **que certains emprunts n'ont pas été réalisés en 2018.**

Le budget des affectations comprend le paiement en capital sur la dette, le remboursement au fonds de roulement et les immobilisations financées à même les activités de fonctionnement. Le montant des affectations est de 516 123\$.



## LES IMMOBILISATIONS

L'investissement dans les immobilisations pour l'année 2018 se chiffre à

# 635 666\$

Voici les principaux projets réalisés:

- Achat de nouvelles pompes pour le réseau d'eaux usées.
- Resurfacement des rangs Touchette, Laberge et de la rue Ronaldo-Bélanger.
- Travaux d'améliorations à l'Écocentre.
- Acquisition d'un tracteur.
- Acquisition d'équipements dans les parcs: **gazebo au parc Paul-Léveillé et module de jeux au parc des Copains.**
- Achat de bacs et de couvercles pour le ramassage des ordures ménagères.
- Différents travaux à la bibliothèque municipale.
- Achat d'équipements pour le Service des travaux publics.

## LA DETTE CONSOLIDÉE

La dette totale au 31 décembre 2018 est de 6 248 720\$, ce qui représente une **augmentation de 865 491\$** par rapport à l'année 2017.

Cette augmentation s'explique par un nouvel emprunt de 1 233 900\$ pour financer les règlements 2017-295 (Travaux d'égout – Dare), 2017-315 (Camions) et 2016-292 (Édifice du Comté) moins les montants de capital dus durant l'année.

La dette de 6 248 720\$ est distribuée de la façon suivante:

- Réserves et fonds réservés – 25 065\$
- Aux riverains – 842 650\$
- À l'ensemble – 4 537 894\$
- Gouvernement provincial – 843 111 \$

## LE RAPPORT DES AUDITEURS

Le rapport financier a été audité par la firme externe Poirier & Associés inc.

«À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Martine au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.»



Maude Laberge  
Mairesse

# Rapport de la mairesse 2019

## Faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur

se terminant le 31 décembre 2019

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport de la mairesse sur les faits saillants et sur le rapport des auditeurs pour le rapport financier 2019.

### Pour l'année 2019

Le budget 2019 prévoyait des revenus pour un montant de

**6 485 877\$**

tandis que les dépenses d'opérations prévues étaient de

**6 165 390\$**

et les affectations de

**320 487\$**

Le résultat pour l'année représente un excédent de

**128 281\$**

### REVENUS

Le total des revenus réalisés se chiffre à 6 897 611\$, **soit un écart positif de 411 734\$.**

Cette somme s'explique entre autres par des revenus supplémentaires dans les activités suivantes:

- 54 303\$ pour les revenus de taxation.
- 31 817\$ de compensations tenant lieu de taxes pour les écoles.
- 125 694\$ pour les transferts dont la grande partie provient des redevances pour les matières récupérables et d'une subvention pour le service de police qui a diminué notre facture.
- 82 581\$ pour les différents services rendus par la Municipalité : nouveaux raccordements aux réseaux municipaux, activités de loisirs et autres Services.
- 79 222\$ pour l'imposition de droits, dont les droits sur les mutations immobilières et l'émission de permis.
- 38 117\$ pour les autres revenus tels que les amendes, les revenus d'intérêts et tous les autres petits revenus que nous recevons tout au long de l'année.

### LES DÉPENSES ET LES AFFECTATIONS

Le total des dépenses, quant à lui, est de 6 831 547\$; soit un écart de 666 157\$ qui s'explique de la façon suivante :

- 50 099\$ pour les dépenses reliées à l'administration générale qui comprend les dépenses pour le conseil, pour la gestion financière, les communications ainsi que pour le greffe. Ce montant déficitaire **représente en très grande partie les frais juridiques dans le litige de la RIAVC.**
- 75 846\$ pour la sécurité publique qui s'explique par la hausse des services offerts par la Sureté du Québec.
- 106 889 \$ pour le transport qui représente les dépenses pour la voirie municipale et le transport en commun. Des travaux supplémentaires ont été effectués pour l'entretien des chemins, les dépenses en carburant ont été supérieures au budget, nous avons eu des bris sur nos véhicules et en fin, les dépenses d'abrasifs pour l'entretien des routes durant l'hiver ont été plus élevées que prévu.

- 402 313\$ de plus pour l'hygiène du milieu qui s'explique par des bris d'aqueduc et du réseau d'égout plus nombreux. La majorité de l'écart s'explique surtout par des dépenses supplémentaires au niveau des ordures : en effet, la Municipalité a instauré une **collecte pour les déchets organiques sur tout le territoire cette année et un bac brun a été distribué dans tous les foyers**. Il faut aussi préciser que l'élimination des matières à l'Écocentre a coûté beaucoup plus cher.
- 1 743\$ pour Santé et bien-être.
- 13 090\$ au niveau de l'urbanisme qui s'explique par différents mandats professionnels.
- 17 167\$ de plus pour les activités culturelles et de loisirs.
- (990\$) de moins pour les frais de financement.

Le budget des affectations comprend le paiement en capital sur la dette, le remboursement au fonds de roulement et les immobilisations financées à même les activités de fonctionnement. Le montant des affectations est de 62 217\$.

## LES IMMOBILISATIONS

L'investissement dans les immobilisations pour l'année 2019 se chiffre à

# 571 462\$

Voici les principaux projets réalisés:

- Ajout de télémétrie pour le réseau d'égout.
- Mise aux normes du poste de pompage Esturgeon.
- Resurfaçage du rang Laberge et du chemin Grande-Ligne.
- Pavage d'une partie de la rue Logan.
- Travaux d'amélioration au Pavillon des patineurs.
- Achats d'équipements entre autres un appareil respiratoire au Service de sécurité incendie, une benne basculante et une cage de protection pour le Service des travaux publics.
- Conversion de l'éclairage public aux lumières à DEL.



Maude Laberge  
Mairesse

## LA DETTE CONSOLIDÉE

La dette totale au 31 décembre 2019 est de 5 838 192\$, ce qui représente une diminution de 410 528\$ par rapport à l'année 2018.

Cette diminution représente en grande partie le remboursement en capital effectué sur les emprunts existants.

La dette de 5 838 192\$ est distribuée de la façon suivante:

- Réserves et fonds réservés – 36 928\$
- Aux riverains – 795 187\$
- À l'ensemble – 4 232 284\$
- Gouvernement provincial – 773 793\$

## LE RAPPORT DES AUDITEURS

Le rapport financier a été audité par la firme externe BCGO S.E.N.C.R.L.

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Martine au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

# Grand dossier

## Semaine de prévention des noyades

**18 au 24 juillet 2021**

### Quelques statistiques en lien avec les noyades\*

- 34% des victimes ne savaient pas nager ou étaient de faibles nageuses et nageurs.
- 28% des victimes de noyade étaient seules au moment de l'évènement. Par ailleurs, aucun adulte n'était présent dans 83% des cas de noyades d'enfants âgés de 0 à 5 ans.
- 41 % des victimes de noyade âgées de 18 ans ou plus avaient consommé de l'alcool.

### Conseils de sécurité autour de la piscine

- Apprenez à nager.
- Soyez toujours accompagné lorsque vous vous baignez.
- Méfiez-vous des courants et de l'eau vive.
- Vérifiez les lieux et la profondeur de l'eau avant de plonger.
- Évitez de mélanger l'alcool, les drogues et la baignade.
- Les enfants, surtout ceux âgés de 5 ans et moins, doivent être constamment surveillés.
- Au moins un adulte par résidence devrait connaître les rudiments de la réanimation cardiorespiratoire et les premiers secours.
- Respectez la réglementation en vigueur concernant l'installation d'une piscine.

\*Le texte est tiré de:

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/loisir-sport/Faits-saillants-noyade-securite-nautique-2020.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Faits-saillants-noyade-securite-nautique-2020.pdf)

## Permis et réglementation

Un permis est requis pour l'installation d'une piscine ou d'un spa. Il y a beaucoup de règles, lesquelles concernent particulièrement l'implantation des piscines et la sécurité.

### Ces dispositions visent entre autres à:

- Fixer les distances entre la piscine et les autres éléments;
- Encadrer la disposition d'une enceinte qui contrôle l'accès à la piscine;
- Encadrer la construction des éléments accessoires à la piscine, comme les trottoirs, plates-formes et filtres.

Renseignez-vous auprès du Service de l'urbanisme ou consultez le règlement de zonage afin de connaître tous les détails.

### Il est connu que l'enfant réussit à atteindre la piscine à cause de trois défauts majeurs liés à l'aménagement:

- L'accès direct à la piscine à partir d'une terrasse ou d'une promenade attenante à l'habitation;
- La présence d'une clôture, mais l'absence ou la défectuosité d'un mécanisme de fermeture et de verrouillage automatique de la barrière;
- L'accès à la piscine à partir d'une échelle amovible n'ayant pas été retirée après la baignade.

# Nouvelle réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Voici quelques points importants:

- Fin des droits acquis pour les piscines construites avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010;
- Nouvelle règle pour les piscines dotées d'un plongeur;
- Nouvelles règles en matière de contrôle de l'accès;
- Assouplissements aux règles actuelles.

Pour en savoir davantage, consultez le [www.quebec.ca/piscinesresidentielles](http://www.quebec.ca/piscinesresidentielles).



Une piscine peut perdre de

# 20 % à 30 %

de son eau cours de la saison selon l'emplacement.

- Évaporation causée par l'ensoleillement et les vents.
- Présence de fuites dans la structure, les raccords, le revêtement, etc.
- Éclaboussures liées à l'utilisation de la piscine.
- Lavage du filtre. Un lavage de 2 minutes consomme entre 100 et 200 litres d'eau selon la taille du filtre.

## Comment économiser l'eau de sa piscine?

- Réparer les fuites dès que possible.
- Couvrir la piscine avec une toile lorsqu'elle n'est pas utilisée.
- Éviter les jeux qui jettent l'eau hors du bassin.
- Éteindre les fontaines et les cascades.
- Garder le niveau d'eau bas aide à réduire les pertes par éclaboussures.
- Réduire la température des systèmes de chauffage.
- Nettoyer régulièrement les paniers des écumeurs et de la pompe plutôt que faire des rinçages fréquents.
- Réutiliser l'eau de rinçage pour les plantes.
- Entourer sa piscine de plantes; elles permettent de limiter l'évaporation liée au vent.

### REPLISSAGE DE PISCINE

Selon le règlement municipal, il est interdit de remplir une piscine ou un spa de 6 h à 20 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau du réseau à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure, et ce, sauf le dimanche.

# Administration

## Le nouveau site Web et son portail citoyen sont arrivés !

### Beau pour les yeux, mais surtout interactif et facile d'utilisation

Le nouveau site Web et son portail *Voilà!* comprenant votre dossier citoyen personnalisé sont fin prêts.

Vous êtes invité à naviguer à travers ces outils de communication bidirectionnels qui deviendront votre référence pour tout savoir au sujet de l'actualité municipale et de la vie communautaire qui anime votre milieu de vie.

Le site Web vous permettra de trouver rapidement l'information dont vous avez besoin concernant les services municipaux. Quant au portail citoyen Voilà!, il vous servira de porte d'entrée numérique pour échanger avec l'administration municipale au sujet de votre propriété et de votre utilisation des services, mais également pour en savoir plus sur les enjeux importants de la collectivité.

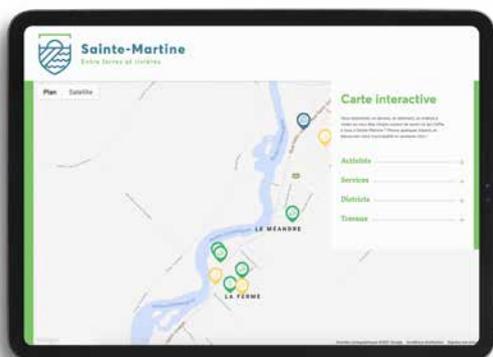
Le visuel du site arbore la nouvelle image de marque de la Municipalité, mais il a aussi été épuré afin de faciliter la navigation. Une attention a été apportée à l'accessibilité à l'information avec, entre autres, l'ajout d'options permettant le grossissement de la taille du texte. Découvrez ici d'autres fonctionnalités qui faciliteront votre recherche d'information sur cette nouvelle plateforme.



Les menus généraux ont été repensés selon des thèmes sensiblement différents: Municipalité, Citoyens et Activités, permettant ainsi une recherche plus intuitive parmi les nombreux sujets traités sur le site. Un **menu rapide et les liens importants** vers les pages qui permettent l'interaction sont toujours bien visibles, peu importe où l'on se trouve sur le site.

Un **calendrier des collectes** est présenté selon les deux secteurs de la Municipalité, soit la campagne et le village. Une fois l'emplacement sélectionné, les prochaines dates des différentes collectes s'affichent. Il est également possible de télécharger un calendrier à votre agenda personnel.





La carte de Sainte-Martine permet de mettre en évidence différentes catégories d'emplacements. Cet outil vous aidera à explorer votre municipalité sous différents angles.

Les nombreuses publications de la Municipalité, soit les règlements, les politiques, les bulletins municipaux, les procès-verbaux, et bien plus encore, sont répertoriés sous une même page où un **outil de recherche avancée** vous permettra de retrouver les documents que vous cherchez selon les critères que vous aurez sélectionnés.



La plateforme *Voilà!* est l'outil idéal pour faciliter l'interaction entre la Municipalité et les citoyens, vous pourrez consulter votre propre **Dossier citoyen personnalisé** où vous aurez accès à toutes les informations municipales vous concernant. La plateforme est conçue pour vous offrir un accès facile à vos informations ainsi que la possibilité **d'effectuer des transactions en ligne**. Elle permet aussi de réunir toutes les informations pertinentes dans un Dossier citoyen personnalisé.

La plateforme *Voilà!* rend possible la centralisation d'une grande majorité de services municipaux aux citoyens. Elle vous permet notamment d'effectuer une **demande de permis en ligne**, de vous inscrire à une activité de loisirs, de consulter le solde de votre compte de taxes et même d'accéder à un calendrier personnalisé.

De plus, grâce à l'application mobile *Voilà!* vous pouvez interagir avec la communauté quand vous le désirez, où vous le désirez et sur n'importe quel appareil.

Tous les citoyens de Sainte-Martine peuvent désormais se créer leur profil sur le portail web *Voilà!* Vous êtes invité à télécharger l'application mobile *Voilà!* pour bénéficier de tous les avantages de la plateforme.

Pour plus d'informations, visitez le [www.appvoila.com](http://www.appvoila.com) ou sélectionnez le logo *Voilà!* sur le site Web municipal.



# Administration



## Déchets au réseau d'égouts

Des débris non décomposables provenant des toilettes et voyageant dans le réseau se retrouvent inévitablement dans les stations de pompage et à l'usine d'épuration de la Municipalité.

Lorsque les installations sont obstruées par ces déchets, elles cessent de fonctionner et empêchent le réseau de bien effectuer son travail. Cela peut même mener à des refoulements à l'intérieur des résidences.

On retrouve entre autres des:

- lingettes jetables,
- cure-oreilles,
- préservatifs,
- serviettes hygiéniques,
- tampons et applicateurs,
- restes de nourriture,
- matières dangereuses.

L'adoption de meilleures habitudes au quotidien est primordiale. L'installation d'un clapet de non-retour permet également d'empêcher les refoulements. Un règlement municipal est en vigueur à ce sujet.



## RAPPEL 2<sup>e</sup> VERSEMENT DE TAXES

10 juin

## JOURS FÉRIÉS

Fermeture  
des bureaux de  
l'hôtel de ville

- 24 juin
- 1<sup>er</sup> juillet



## COLLECTES ORDURES

La collecte des ordures devient hebdomadaire à partir du **1<sup>er</sup> juin, et ce, jusqu'au 31 août.**



## ARROSAGE MANUEL

L'arrosage manuel des jardins et des aménagements paysagers est permis en tout temps (arrosoir ou appareil avec dispositif d'arrêt), et ce, même lors d'un avis d'interdiction d'arrosage.

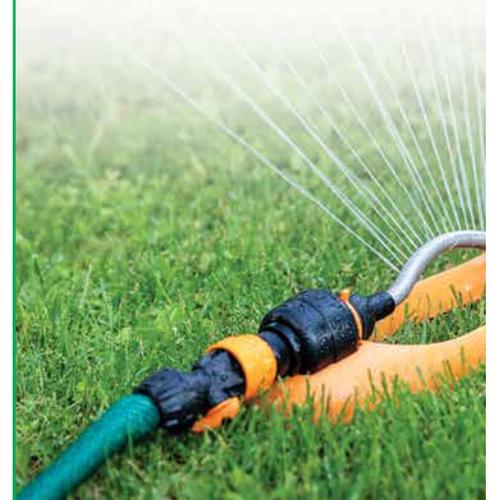
## ARROSAGE AUTOMATIQUE

L'arrosage automatique ou à l'aide d'un asperseur sans dispositif d'arrêt est permis sur le territoire de Sainte-Martine:

**Vendredi - numéro de rue pair**  
**Samedi - numéro de rue impair**  
**De 21h à minuit**

## ARROSAGE INTERDIT EN TOUT TEMPS

- Quand il pleut.
- À l'aide de plus d'un boyau.
- Lorsqu'un avis d'interdiction d'arrosage est en vigueur. Des panneaux de rue et un message via le **SAM** sont utilisés afin de transmettre cet avis. Assurez-vous d'y être inscrit.
- Arrosage des entrées et des rues.



# Urbanisme et environnement



 Voir l'info sur les Fleurons du Québec en page 16.

## Concours Jardins fleuris

Le moment est venu de vous inscrire au concours. Utilisez le coupon à retourner à l'hôtel de ville ou écrivez à [urbanisme@sainte-martine.ca](mailto:urbanisme@sainte-martine.ca) en répondant aux questions.

Des points supplémentaires seront accordés aux aménagements utilisant des plantes indigènes qui nécessitent peu d'eau et qui présentent des astuces d'économie d'eau potable.

Le jardin d'un voisin ou d'une amie vous rend vert de jalousie? Nous vous invitons à nous soumettre sa candidature pour un prix-surprise!

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

15 juillet 2021

**Note:** Déposez le coupon dans la trappe à courrier de l'hôtel de ville, 3, rue des Copains

### CONCOURS JARDINS FLEURIS — COUPON DE PARTICIPATION

Nom du participant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

J'inscris la propriété d'un.e ami.e

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

# Sécurité incendie et civile



## Ici, on connaît les risques

Selon les orientations ministérielles en sécurité incendie, un nombre de 10 pompiers doit être réuni lors d'un incendie de bâtiment de type unifamilial. Le plus grand défi consiste à disposer de ressources durant les jours de semaine, puisque les emplois de pompiers sont sur appel. Le SSI a donc mis en place un programme d'embauche afin d'augmenter le nombre de pompiers disponibles.

Ce sont 11 nouveaux employés qui ont été accueillis le 19 avril dernier à la caserne. Le processus d'embauche des recrues se poursuit. Ceux-ci pourront poursuivre au cours des prochains mois leur formation et par la suite intégrer les rangs de la brigade afin d'assurer la relève.

Lors du processus d'embauche qui a débuté en février, ce sont 70 personnes qui ont manifesté leur intérêt pour les postes de pompiers offerts. La Municipalité remercie tous les postulants et est fière de constater un aussi grand engouement pour les emplois au sein de son équipe municipale.

## MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme, transmise par les tiques est bien présente dans notre région. Le risque de se faire piquer est plus élevé durant les mois de mai à septembre, mais il faut être vigilant d'avril à novembre. Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques dans les endroits où elles sont présentes.

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et **appliquer un chasse-moustique contenant du DEET**.
- Prendre une douche dès le retour à la maison.
- **Inspecter sa peau** à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible.
- Appeler Info-Santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un médecin ou d'un pharmacien pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie.
- Consulter un médecin si vous présentez des **symptômes** (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue).
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris.



## Les feux extérieurs

Afin d'avoir une installation conforme ne nécessitant pas de demande de permis au Service de sécurité incendie (SSI), assurez-vous d'avoir un **foyer extérieur grillagé et pourvu d'un capuchon pare-étincelles** placé au sommet du tuyau d'évacuation de 3 pieds (1 mètre) de hauteur minimum.

Le foyer doit être installé en respectant une marge de dégagement de 3 mètres sur les côtés, et ne pas être installé à moins de 3 mètres de distance des lignes de propriété.

- Préparez un endroit dégagé sur un sol dépourvu de matières combustibles.
- **Surveillez le feu en tout temps.**
- Ayez toujours de l'eau à proximité.
- **Éteignez le feu** en arrosant abondamment et en mélangeant les braises.
- Vérifiez qu'il n'y a aucune source de chaleur en touchant les cendres.
- Ne laissez pas la fumée gâcher la soirée... de vos voisins!

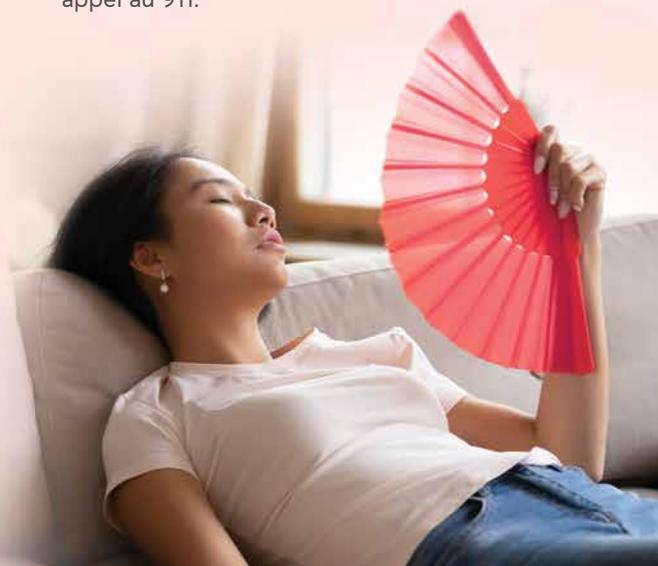


## Chaleur accablante

La période de canicules est à nos portes. L'exposition à plusieurs jours de chaleur excessive peuvent causer de grave problème de santé. Afin de lutter contre la chaleur les conseils suivants peuvent être utiles:

- **Boire régulièrement**, sans attendre d'avoir soif;
- Réduire au minimum les efforts physiques;
- Passer quotidiennement quelques heures dans un **endroit frais ou climatisé**;
- Prendre une douche ou un bain frais aussi souvent que nécessaire ou **se rafraîchir** avec une serviette humide;
- Donner des nouvelles à l'entourage ou s'assurer qu'un parent ou un ami prend des nouvelles régulièrement et vient même vérifier la température du domicile lors d'une canicule;

- En cas de malaise, ne pas hésiter à communiquer avec le service Info-Santé en composant le 811;
- En cas d'urgence, il ne faut pas hésiter à faire appel au 911.



# Vie communautaire



Voir l'info du concours Jardins Fleuris en page 13.

VISITE DE  
CLASSIFICATION POUR

**LES FLEURONS  
DU QUÉBEC**



Les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. Parmi les bénéfices de cette reconnaissance, nous retrouvons la **mobilisation citoyenne, la progression de l'embellissement paysager sur le territoire ainsi que la hausse de la valeur mobilière.** Mais plus que la possibilité de retombées économiques, les Fleurons du Québec sont d'abord une source de fierté pour tous!

Sainte-Martine sera visitée par les classificateurs au cours de l'été 2021. Ils évalueront les aménagements à la vue du public sur 60% du territoire municipal. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage urbain.

Nous vous invitons à embellir vos devantures en prévision de cette visite et ainsi participer aux efforts de toute la communauté.

## Souignons la retraite d'un employé du Centre sportif régional des Copains

Après 27 années de loyaux services, j'aimerais souligner le départ à la retraite de M. Denis Senécal qui accrochait ses patins le 10 août 2020.

Entré en fonction au Centre sportif régional des Copains le 1<sup>er</sup> septembre 1993, Denis assurait, entre autres, les services d'opérateur de zamboni et de commis pour le pro-shop où, une fois de plus, il excellait en aiguisage de patins.

Au nom des employés du Centre sportif régional des Copains, en mon nom personnel et au nom des directeurs du conseil d'administration, nous te souhaitons bonne chance, Denis, pour cette retraite bien méritée et un gros merci pour ces années de loyaux services.

Je suis certain que tout Sainte-Martine se joint à moi pour t'offrir ces vœux puisqu'au fil des ans tu as su faire le bonheur des petits et grands en leur assurant une glace impeccable où ils pouvaient venir pratiquer leur sport préféré. Tous se souviendront du « monsieur aux cure-dents » qui travaillait à l'aréna!

Patrice Roy, directeur



## EMPLOI - ÉTUDES - ORIENTATION

Notre organisme est un centre-conseil en emploi qui s'adresse à toutes les personnes de 18 ans et plus.



**Notre objectif: vous aider à vous démarquer et à devenir celui ou celle qu'on engage!**

**Nous aidons les personnes:**

- Qui sont éloignées du marché du travail, ou
- Qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, ou
- Qui possèdent un casier judiciaire, ou
- Les femmes qui veulent accéder à des métiers d'avenir.

Nous avons différents points de service près de chez vous pour vous rencontrer.

Tous nos services sont offerts en français ou en anglais et sont gratuits, profitez-en!

**i** 450 377-9155 | [reception@psjeunesse.org](mailto:reception@psjeunesse.org)  
99, rue Salaberry, Salaberry-de-Valleyfield



## CAB GRAND CHÂTEAUGUAY

### IMPÔTS

Il est encore temps de profiter du service d'impôt du Centre d'action bénévole (CAB) du grand Châteauguay pour les individus à revenu faible et modeste.

Dépôt de vos documents: Hôtel de ville,  
3, rue des Copains à Sainte-Martine

Pour connaître les critères d'admissibilité et les étapes à suivre:

**i** 438 395-9215 | [www.cabgc.org](http://www.cabgc.org)



### ACCOMPAGNEMENT

Vous êtes âgé.e.s de 50 ans et plus et avez besoin d'accompagnement pour vos rendez-vous médicaux? Nos précieux bénévoles de Sainte-Martine se feront un plaisir de vous aider.

Contactez-nous pour connaître nos critères d'admissibilité:

**i** 450 699-6289 | [soutien@cabgc.org](mailto:soutien@cabgc.org)



## Bain libre

**26 juin au 22 août 2021**

**Dates d'ouverture à confirmer.  
Sous réserve de l'autorisation  
de la santé publique.**

De midi à 20h, 7 jours sur 7, selon  
les conditions météorologiques

**Activités du camp de jour**  
De midi à 16h  
du lundi au vendredi

**Réservé aux résidents seulement  
Places limitées. Gratuit.**

### IMPORTANT

Les enfants de moins de 10 ans  
doivent être accompagnés d'une  
personne d'au moins 16 ans.

**i** 450 427-3050, poste 246 ou 247

# Sports et loisirs

## Camp de jour

**5 juillet au 13 août 2021**

**Lieu: école Sainte-Martine  
(5, rue Ronaldo-Bélanger)**

Le camp de jour s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans. Une preuve d'âge, au 30 septembre 2021, et de résidence seront exigées (ex.: bulletin scolaire, facture du service de garde).



Camp de jour De 9 h à 16 h		Service de garde De 6 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h	
1 enfant	Enfant supplémentaire	1 enfant	Enfant supplémentaire
70 \$	60 \$	30 \$	15 \$

- Le guide du parent est en ligne.
- Les animateurs porteront le masque en tout temps à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Les enfants devront respecter les mêmes consignes qu'à l'école, selon le palier d'alerte en vigueur.

**Inscriptions jusqu'au 15 juin 2021. Offertes en priorité aux résidents de Sainte-Martine.**

Inscriptions en ligne obligatoires sur Sport+ [www.sport-plus-online.com](http://www.sport-plus-online.com)

**i** Geneviève Tardif  
450 427-3050, poste 247  
[genevieve.tardif@sainte-martine.ca](mailto:genevieve.tardif@sainte-martine.ca)



## Tennis

Cours de tennis en collaboration avec l'École de tennis balle d'or (OBNL)

Pour connaître l'horaire et les tarifs, consultez le site Internet [tennisballedor.com/ste-martine](http://tennisballedor.com/ste-martine)

**i** [tennisballedor@gmail.com](mailto:tennisballedor@gmail.com)  
450 691-7252



## Soccer

Il est encore possible d'inscrire votre enfant.

**EN LIGNE:**  
[www.soccerhowick.com](http://www.soccerhowick.com)

**EN PERSONNE:**  
Municipalité de Très-Saint-Sacrement,  
1180, Route 203, Howick

Du lundi au jeudi de 9h à 16h

**i** Horaire et tarifs sur le site Internet  
**f** Club de Soccer  
Howick/Ste-Martine

## Fête des Moissons

**11 septembre 2021**



**Plusieurs activités et spectacles sont prévus au cours de la journée dans le respect des mesures sanitaires.**

Si les rassemblements sont permis à ce moment, l'événement aura lieu au parc Nolasque-April. Dans le cas contraire, les activités seront réparties dans les différents parcs du territoire. Surveillez la parution du mois d'août pour connaître tous les détails.

# Culture

## Club de lecture TD dans les parcs

La bibliothèque s'installera dans cinq parcs au cours de l'été pour faire vivre l'expérience du club de lecture en plein air. Lors de ces sorties, votre enfant pourra consulter un livre sur place ou en faire le prêt pour repartir à la maison.

Le club de lecture TD offre également plusieurs activités en ligne à faire à la maison.

**Inscription du 15 juin au 21 août 2021**

**Les sorties ont lieu les samedis de 10h à midi**

- 19 juin au parc des Oliviers
- 26 juin au parc Nolasque-April
- 3 juillet au parc des Merisiers
- 10 juillet au parc James-Perrigo
- 17 juillet au parc des Copains

En cas de pluie, l'activité est annulée.



## Conférence sur la photographie

La photo créative avec votre cellulaire niveau 1. Vous irez plus loin que la simple manipulation de l'appareil. Vous pensez connaître votre téléphone? À la suite de ce cours, vous maximiserez l'utilisation de la fonction photo de votre appareil.

Conférencier Michel Proulx

**10 juin de 19h à 20h30**

En ligne, lien disponible sur l'événement Facebook ou par courriel à [biblio@sainte-martine.ca](mailto:biblio@sainte-martine.ca)



## Carte musée à emprunter

Cette carte, valide pour une période de 14 jours civils, permet à une famille composée de deux adultes et deux enfants de visiter un des six musées participants, et ce, gratuitement.

Biophare, Maison nationale des Patriotes, Maison LePailleur, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, MUSO et Musée du Haut-Richelieu.

C'est aussi simple que d'emprunter un livre. Renseignez-vous auprès de la bibliothèque.



## Spectacles ambulants

**Les mercredis du mois d'août à compter de 18h dans les quartiers du village**

**4 août** – Marie-Pier Leduc, quartier no.4

**11 août** – Duo Relik, Quartier no.3

**18 août** – Duo SY, Quartier no.6

**25 août** – Duo Simon Pierre, Quartier no.5

Les prestations seront diffusées en direct sur notre page Facebook.

Annulé en cas de pluie

# Culture

## THÉMATIQUES MENSUELLES À LA BIBLIO

Nous vous invitons à faire vos propres suggestions aux autres abonné.es en lien avec les thèmes mensuels. Vous pourrez vous aussi piger dans la liste de recommandations des autres lecteurs! Mentionnez vos coups de cœur lors de votre prochain passage à la bibliothèque ou surveillez les publications Facebook, annonçant le thème afin d'y laisser vos commentaires.

Plusieurs suggestions vous attendent à la bibliothèque, sur notre table de coups de cœur.

### JUIN, CLUB DE LECTURE TD

#### Suggestions :



*Aurore et le pays invisible*  
de Christiane Duchesne



*Les héros de la canicule*  
de André Marois



*Les bêtes de scène*  
de Esther Villardón

### JUILLET, MOIS DES VACANCES

#### Suggestions :



*Road trip – Une virée mère-fille*  
de Mélanie Cousineau



*Un couple dans le van*  
de Paul-Marcel Adam



*Maëlie au camp de jour*  
de Robert Soulières

### AOÛT, MOIS DU POLAR

#### Suggestions :



*Le chant des ténèbres*  
de Ian Rankin



*La dernière tempête*  
de Ragnar Jonasson



*Les demoiselles de Haure-Aubert*  
de Jean Lemieux

#### MAIRIE

3, rue des Copains  
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0  
Téléphone : 450 427-3050  
Télécopieur : 450 427-7331  
info@sainte-martine.ca  
www.sainte-martine.ca  
MunicipaliteSainteMartine

#### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

164, rue Saint-Joseph  
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0  
Téléphone : 450 427-3050, poste 242  
biblio@sainte-martine.ca

#### CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DESJARDINS

13, rue Ronaldo-Bélanger  
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0  
Réservations : 450 427-3050 ou  
info@sainte-martine.ca

#### MUSÉE MUNICIPAL DE SAINTE-MARTINE

164, rue Saint-Joseph,  
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0  
Téléphone : 450 427-3050, poste 244  
spsm1998@gmail.com

#### ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph  
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0  
Téléphone : 450 427-3050, poste 224

#### CONSEIL MUNICIPAL

Maude Laberge, mairesse

#### Conseillers municipaux

District 1 – Richard Laberge  
District 2 – Normand Sauvé  
District 3 – Dominic Garceau  
District 4 – Carole Cardinal  
District 5 – Jean-Denis Barbeau  
District 6 – Mélanie Lefort

#### SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À 19 h 30 en visioconférence ou au centre communautaire selon le niveau d'alerte.  
13, rue Ronaldo-Bélanger  
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

#### Dates 2021

8 juin	5 octobre
6 juillet	16 novembre
10 août	7 décembre
14 septembre	14 décembre : budget

© Municipalité Sainte-Martine

Production graphique  
Duval design communication